

PV Assemblée constitutive de l'Association de la Lémanic Expo
20 avril 2023 à 20h00 à Essertines/Yverdon / N°1

Présidence : P. Demont

Comité : au complet

Excusés : Gilles Challet, Germain Treboux, Yann Morax, Julien Gex-Fabri, Nathalie Valloton, Fabien Coeytaux

Ordre du jour :

1. Accueil et bienvenue
2. Adoption des statuts
3. Réélection du comité sortant
4. Election d'un nouveau membre au comité
5. Comptes
6. Nomination des vérificateurs de comptes
7. Prochaine Lémanic Expo
8. Divers et propositions individuelles

Le Président ouvre l'assemblée à 20h10

1. Accueil et bienvenue

Le Président souhaite la bienvenue à l'assemblée et il se réjouit de voir une petite trentaine de participants pour cette assemblée constitutive.

Il salue et souhaite également la bienvenue à Madame la Conseillère d'Etat, Valérie Dittli qui a accepté avec grande joie d'être la « Marraine » de la Lémanic Expo.

Madame Dittli prend la parole et apporte les salutations du Conseil d'Etat. Elle se réjouit de soutenir l'Association qui est un événement agricole et rassembleur C'est un milieu qui lui est familier. Elle se réjouit de la prochaine Lémanic Expo le 6 avril prochain et précise que tous les événements réunissant des vaches lui sont chers et elle apprécie pouvoir y participer. Elle souhaite plein succès à l'Association de la Lémanic Expo. Attendue dans un autre événement, elle souhaite à chacun une bonne assemblée et prend congé. Le Président la remercie pour sa présence.

2. Adoption des statuts

Les statuts sont passés en revue et discutés en fonction des demandes et remarques :

Art. 1 :

Mickaël Duvoisin demande pourquoi le nom Lémanic Expo.

P. Demont répond que c'est un nom neutre. P. Henchoz précise que les cantons de Vaud, Valais et Genève touchent le lac Léman, d'où l'idée de Lémanic Expo.

Art. 8 :

Nicolas Jotterand demande si un éleveur sanctionné peut être membre de l'Association et peut participer à la Lémanic Expo.

Le Président répond que l'ASR est impliquée comme organe de contrôle dans chaque expo donc les sanctions seront appliquées en tant que telles.

Art. 20 :

Sophie Croisier propose qu'il ne soit pas nécessaire de faire une assemblée générale avant que les comptes de l'expo ne soient bouclés.

Alexandre Poncet demande ce qu'il en est des animaux des autres cantons. C. Pradervand précise que le règlement de l'Expo le stipule. Concours régional avec vaches régionales.

Les statuts de l'Association de la Lémanic Expo sont acceptés à l'unanimité, sans modification.

3. Réélection du comité sortant

Les membres sortants du comité sont réélus à l'unanimité par l'assemblée générale :

Patrick Demont, Président

Sophie Hinder, Vice-Présidente

Hugo Pradervand, Caissier

Jean-Luc Besson

Cédric Germain

Pascal Henchoz
Cédric Pradervand
Kévin Schopfer
Sébastien Vonlaufen
Vincent Wasser

Séverine Jotterand, Secrétaire, qui ne fait pas partie du comité.

Le Président remercie Gill Senn pour ses nombreuses années d'engagement pour la Lémanic Expo.

4. Election d'un nouveau membre au comité

P. Demont propose Cédric Perroud.

Cédric Perroud se présente. Il exploite une ferme à Echallens avec 140 vaches pour 1.5 millions de kilos de lait et 100 hectares avec des céréales, du maïs et herbages.

Les génisses sont estivées dans le Jura.

Il est élu par l'assemblée générale. Bienvenue à lui et il est remercié pour son engagement.

5. Comptes

H. Pradervand présente rapidement les comptes, ils ne sont toutefois pas encore finalisés.

A ce jour, le bénéfice de la Lémanic Expo se monte à environ CHF 26'000.00

6. Nomination des vérificateurs de comptes

Trois membres sont élus par l'assemblée :

Caroline Wasser

Didier Pilloud

Adrien Marmet

7. Prochaine Lémanic Expo

Elle est agendée au 6 avril 2024 et sera probablement ouverte à toutes les races.

8. Divers et propositions individuelles

Mickaël Duvoisin demande si la Lémanic Expo est fixée tous les deux ans.

Le Président répond que c'est prévu comme ça. Elle est agendée en 2024, et probablement en 2026.

Sophie Croisier demande si les membres du comité sont rémunérés pour leur travail.

Le Président répond qu'actuellement ce n'est pas le cas. C'est toutefois quelque chose qui peut être envisagé.

La secrétaire est rémunérée mais elle ne fait pas partie du comité. Le Président en profite pour la remercier pour son travail et sa réactivité lors des demandes administratives.

Frédéric Bovey propose que, si l'expo ne se déroulait plus à Bière, elle pourrait être déplacée sur les casernes de Payerne.

Le Président remercie les personnes qui se sont déplacées pour cette première assemblée générale.

Il invite l'assemblée à partager un apéritif et projette avant cela un film rétrospectif de l'édition 2022, préparé par sa fille Anaïs. Merci à elle pour ce travail.

L'assemblée est levée à 21h05

Le Président

La Secrétaire

Patrick Demont

Séverine Jotterand